



## LES MARCHÉS PUBLICS DE MONTRÉAL RÉDUISENT LEURS HEURES D'ACTIVITÉS

De façon préventive, **les marchés publics de Montréal réduiront leurs heures d'accès pour le grand public, de 10h à 17h, 7 jours par semaine**, pour une durée indéterminée. Cette mesure vise à permettre de doubler les effectifs et d'assurer une meilleure gestion et coordination des ressources. La santé publique étant une priorité pour la Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal (CGMPM), plusieurs autres mesures visant à réduire les risques de contagion ont été mises en place aux marchés Jean-Talon, Atwater et Maisonneuve, telles que :

- Augmentation de fréquence du nettoyage des lieux communs
- Utilisation de produits hautement germicides
- Installation d'affichage incitant le public à se laver fréquemment les mains
- Ajout d'un poste de lavage de mains au cœur du marché Jean-Talon
- Fermeture des zones de restauration des commerçants offrant du prêt-à-manger, seule l'option «pour emporter» reste offerte à la clientèle
- Réduction des heures d'ouverture des marchés de 10h à 17h pour le public, 7 jours par semaine
- Retrait des plateaux de dégustation de produits
- Annulation des activités événementielles
- Interdiction d'accès aux groupes en visites guidées
- Interdiction de tournages à l'exception des médias enregistrés et en ayant avisé l'administration

Les commerçants des marchés publics ont tous reçu la trousse d'information générale du Gouvernement du Québec qui énumère les bonnes pratiques en mesure d'hygiène et de prévention. La CGMPM rappelle que comme à l'habitude, il est recommandé de laver fruits et légumes avant la consommation.

Pour plus d'informations sur les mesures préventives à adopter et l'évolution de la situation : <https://www.quebec.ca/coronavirus>

Pour l'état de la situation des marchés publics, consultez nos médias sociaux [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#) |